

2013-04-29

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 29^e jour du mois d'avril 2013 à 19h00 à la salle municipale située au 535, Route 323, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3 ;
Josée Dupuis, conseillère #6

Diane Dorion, conseillère #2
Patrick Blanc, conseiller #5

Conseiller absent : Marianne Labelle, conseillère #4

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel, la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1. CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2013-04-29-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
 - 3.1 Officialisation des Virées
 - 3.2 Demande de don – Relais pour la vie
 - 3.3 Fête des voisins
 - 3.4 Salle du conseil
4. Période questions de l'assistance
5. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

3.1 Officialisation des virées

ATTENDU que la résolution R2013-03-11-12;

ATTENDU que les plans préparés par François Gauthier A.G. le 5 avril 2013 sous les numéros 6596 et 6601 de ses minutes;

ATTENDU que la volonté du conseil de donner suite à l'officialisation des virées dans le chemin Marcel-Dardel et dans le chemin des Ruisseaux.

R2013-04-29-02 Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE la municipalité de Namur se porte acquéreur des parties des lots 33 et 34, rang 1 du Canton de Suffolk de Richard Roy, Francine Guinard, Marc De Repentigny et Ann Fleury à titre gratuit, mais notre municipalité devra ériger à ses frais d'ici le 31 août 2014, pour délimiter le rond-point, sur une longueur de 53.77 mètres une clôture de type « frost » avec une barrière à roulettes, pour permettre l'accès au chemin privé, propriété de Monsieur Richard Roy. De plus, l'entretien de la clôture est à la charge de la municipalité de Namur;

QUE la municipalité de Namur se porte acquéreur des parties des lots 37, rang 4 et 38, rang 3 du Canton de Suffolk de Lorne Graham et Normand Graham, et ce, à titre gratuit;

QUE Me Mario Laframboise, notaire à Notre-Dame-de-la-Paix soit mandaté pour procéder à ces deux (2) actes de vente;

QUE Monsieur Gilbert Dardel, maire et Madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire trésorière soient autorisés à signer lesdits actes de vente, à accepter qu'ils renferment toutes les clauses usuelles à semblables actes, à accepter tous les changements jugés opportuns et à signer tous les autres documents relatifs.

Adopté à l'unanimité

3.2 Demande de don – relais pour la vie

ATTENDU que Relais pour la vie petite Nation à maintenant 10 ans aura lieu le 7 juin 2013.

R2013-04-29-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la municipalité de Namur contribue pour un montant de 75.00 \$ à titre de don pour l'activité Relais pour la vie Petite Nation.

Adopté à l'unanimité

3.3 Fête des Voisins

ATTENDU que la fête des Voisins au Québec se déroule le 8 juin 2013

ATTENDU que la municipalité de Namur veut s'impliquer dans cette Fête en 2013;

ATTENDU que la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk organise une journée thématique sur l'environnement le 25 mai 2013 et demande à nous unir à leur journée environnement

R2013-04-29-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la municipalité de Namur reporte cette activité à l'an prochain.

Adopté à l'unanimité

3.4 Salle de réunion du conseil

R2013-04-29-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

QUE la prochaine réunion du conseil aura lieu au sous-sol du bureau municipal situé au 996, du Centenaire (anciennement la maison des jeunes)

Adopté à l'unanimité

4. Période de l'assistance

5. Levée de la séance

R2013-04-29-06 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE la séance soit levée à 20h30

Adoptée à l'unanimité.

Gilbert Dardel, maire

**Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière**